



AG du Comité de défense de l'hôpital public et de l'offre de soins du Pays de Guingamp 08/04/2023 Lettre ouverte à Mme Noguera, Directrice de l'ARS Bretagne



Mme la Directrice,

Réuni en assemblée générale, le Comité de défense de l'hôpital public et de l'offre de soins du Pays de Guingamp, interpellé par les usager.e.s et les personnels de la maternité, a décidé de s'adresser directement aux autorités compétentes pour exiger qu'elles mettent fin à l'incertitude qui plane sur le devenir de notre maternité et donc de la permanence des soins à Guingamp.

En préambule, rappelons qu'il n'existe pas de pénurie de sages-femmes en France !
La situation de Guingamp n'a donc rien de naturel.
Elle est le fruit de décisions prises contre l'intérêt des 80 000 habitant.e.s de ce territoire.

A ce jour, vous n'avez toujours pas répondu à nos demandes de rendez-vous.
Nous nous sommes donc invités récemment à une réunion de concertation destinée aux élus costarmoricaux.
Nous étions plus nombreux qu'eux... Mais c'est votre directeur adjoint qui nous a reçus et a distillé les éléments de langage habituels, *allant même jusqu'à attribuer la désaffection des sages-femmes pour Guingamp aux actions d'alerte que nous avons menées...*

Il est donc temps de rétablir la vérité et de *pointer les responsabilités réelles* dans la destruction méthodique de l'offre de soins que nous finançons pourtant par *nos* cotisations.

Nous attribuons la pénurie *provoquée* de sages-femmes à Guingamp à :

- **la loi Buzyn** qui, en faisant la promotion du fumeux label des « hôpitaux de proximité » programme en réalité la fermeture de dizaines de maternités et de services de chirurgie ;
- **la pseudo-concertation** engagée par l'ARS et la directrice de l'hôpital-pivot, Mme Benard, qui dès décembre 2021 a provoqué la colère des élus en leur expliquant qu'il n'existait qu'un seul scénario - la fin de la maternité et de la chirurgie H24 à Guingamp, scénario qui, sans surprise, sera privilégié par M. Rossetti dans son rapport présenté en juillet 2022 ;
- **les entretiens individuels** que Mme Benard a menés dès janvier 2022 à Guingamp en proposant aux personnels, notamment aux sages-femmes, de choisir entre Lannion et St Brieuc ;
- **l'absence manifeste et amplement documentée de véritable politique de recrutement de sages-femmes sur Guingamp**, dont le dernier exemple en date est cette annonce parue pour les recrutements de l'été... qui « oublie » de mentionner que l'établissement recherche des sages-femmes !

En conséquence, nous exigeons de l'ARS qu'elle mette tout en œuvre pour reconstituer au plus vite l'équipe de la maternité que ces manœuvres ont tant éprouvée.

En ce sens, le premier acte à poser est l'**enterrement définitif du rapport Rossetti** et l'**engagement ferme que Guingamp sera sanctuarisé, que notre hôpital conservera sa permanence de soins**, conformément aux besoins identifiés dans le rapport produit par Guingamp Paimpol Agglomération.

Nous n'attendons pas les bras croisés que la stratégie de pourrissement produise ses effets sans que les responsables ne soient inquiétés.

Nous appelons la population, les organisations professionnelles et les élus à soutenir cette revendication de justice pour notre territoire.

Pour le droit de naître, vivre, se soigner, travailler et décider au pays !

Citoyennement,

Le Comité de défense de l'hôpital public et de l'offre de soins du Pays de Guingamp

Contact :

comitedefensechingamp@gmail.com

<https://www.facebook.com/comitedefensechingamp>

<https://www.comitedefensechingamp.com/>